

Facteurs de risques professionnels

Le médecin et sa propre santé au travail

L'adage du « cordonnier le plus mal chaussé » s'appliquerait-il également à cette population de travailleuses et travailleurs que sont les médecins ?

Le métier de médecin expose à une multitude de risques pour la santé et, selon que le médecin exerce comme psychiatre, chirurgienne ou chirurgien, pédiatre, médecin généraliste interniste, urgentiste, etc., les risques professionnels auxquels il est confronté peuvent varier. De l'exposition professionnelle à ces risques peuvent découler la survenue de maladies, dites professionnelles, qui sont apparentées à l'accident du point de vue de l'assurance lorsqu'elles sont répertoriées dans l'annexe 1 de l'ordonnance sur l'assurance-accidents.

Un risque psychosocial marqué

Un risque professionnel commun à tous les médecins est d'ordre psychosocial (RPS). Il correspond à des situations de travail où sont présents, combinés ou non, du stress, des violences internes (harcèlement, conflit) ou des violences externes (conflits, menaces ou pressions venant de l'extérieur du cabinet ou de l'hôpital). L'exposition du médecin à ces différentes situations peut conduire au mal-être au travail, à l'épuisement professionnel ou à la maladie, notamment psychique. Il en découle un état de souffrance au travail. A relever que ces atteintes à la santé ne sont pas considérées par la loi et par l'assurance comme des maladies professionnelles. Elles sont dites « liées au travail ».

Divers articles et études mettent en lumière l'exposition croissante des médecins aux facteurs de risques psychosociaux et à l'impact qu'ils ont sur leur santé physique et psychique. Outre les conséquences individuelles dommageables et regrettables, la santé mise à mal des médecins par leur travail a des conséquences également collectives et de santé publique, ce qui est alarmant puisqu'il s'agit de travailler « avec et sur l'humain ».

L'épuisement professionnel peut ainsi mener à une détérioration de la qualité des soins (erreurs médicales, pratiques de prescription plus risquées) et avoir des répercussions néfastes sur l'attitude envers la patientèle (par exemple en termes de communication et d'empathie). A l'échelle du système de santé, l'épuisement professionnel nuit au moral et au sentiment de satisfaction des médecins, dans certains cas au point de les pousser à quitter prématurément la profession.

Le système de santé souffre, le médecin en pâtit

Parmi les facteurs qui entraînent une souffrance au travail des médecins, une démotivation ou une perte d'enthousiasme vis-à-vis de la pratique, on en retrouve des connus, inhérents à la profession, tels que la charge de travail, le travail atypique (travail de nuit, piquet et service d'urgences) et la charge mentale liée à la responsabilité des actes et décisions qui touchent directement la vie d'autrui.

A ceux-ci se rajoutent depuis quelques années de nouveaux facteurs qui se cumulent et accentuent le risque psychosocial et la souffrance au travail. Ce sont les contraintes budgétaires et la pression des assurances et des instances politiques sur la façon de pratiquer, de soigner et de facturer ; les attentes et demandes accrues d'une population aux abois à cause de l'augmentation des primes maladie et de la difficulté à trouver un médecin traitant ; la culpabilisation ressentie par la population comme par les médecins de s'entendre user ou abuser de soins. Le médecin se retrouve ainsi face à des injonctions contradictoires, se résumant par «



soigner bien, mais vite et si possible à moindre coût ».

En conclusion, le système de santé souffre et le médecin, élément primordial de ce système, souffre aussi. L'adage du « cordonnier le plus mal chaussé » semble donc bien se confirmer.

Dre Sophie-Maria Praz-Christinaz
Spécialiste en médecine du travail, co-présidente du groupement des médecins du travail vaudois